

Courrier d'interpellation de la fédération SUD-Rail aux têtes de listes des élections européennes

Saint Denis, le 25 Avril 2019

Madame, Monsieur le candidat,

La Fédération SUD-Rail souhaite vous interpeller en tant que tête de liste ... pour les élections européennes de mai 2019.

Un an après la loi ferroviaire, il nous semble en effet que la question de la politique des transports et notamment le développement du transport ferroviaire est un thème complètement absent lors de cette campagne.

Vous n'êtes pas sans ignorer que le train est le moyen de transport collectif de voyageurs et de marchandises le moins polluant. Pour rappel, le rail représente 0.6% des émissions de CO2 de la France pour 10% des déplacements. Pourtant, selon un récent rapport, la pollution serait responsable de 67.000 décès en France et 800.000 en Europe selon les estimations les moins alarmistes.

Par conséquent, une politique écologique passe inévitablement par le développement du ferroviaire de voyageurs et de marchandises en France, mais plus généralement en Europe. Il nous semble donc important de vous interpeller sur cette question essentielle, surtout que l'on ne peut que constater que la politique française des transports se focalise au niveau européen, comme l'atteste la mise en place du quatrième paquet ferroviaire.

Les conséquences de cette politique politicienne et technocratique se mesurent à l'échelle des différents paquets ferroviaires mis en œuvre comparativement à la baisse de la part modale du train, faible en voyageurs et catastrophique en France concernant le transport de marchandises.

L'ouverture à la concurrence effective dans ce secteur des marchandises depuis plus de dix ans induit un recul sans précédent de la part modale du train au détriment du transport routier, victime d'une guerre des coûts dont le ferroviaire ne pourrait jamais sortir gagnant vu le dumping social organisé dans le transport routier et l'absence de financement des coûts externes de ce dernier.

Avec un plan social prévu dans cette activité déjà fortement sinistrée, c'est clairement l'avenir du transport ferroviaire de marchandises dans son ensemble qui se joue dans les mois à venir.

Phénomène aggravant, le transfert des lignes UIC 7 à 9 (dites petites lignes) aux régions ou aux opérateurs, dans le cadre du financement actuel va entraîner la fermeture ou le déclassement d'une partie de ces infrastructures sur lesquelles près de 30% du transport de marchandises circulent...

En dehors de votre position et des propositions sur cette question au combien importante du développement du fret ferroviaire qui nous intéressent, nous voulions vous interpeller également sur l'annonce de l'arrêt des « Auto-Trains » par la SNCF dès le mois de décembre 2019. C'est un dossier au combien symbolique à l'aune d'une volonté exprimée par tous de mettre matériellement en œuvre une politique écologique.

Pour rappel, ce service consiste à faire transporter des voitures ainsi que des motos sur des trains longues distances. Appelé autrefois Train Auto-Couchettes (TAC), vous pouviez à l'époque suivre votre voiture dans un train de nuit en place couchée. Ce service est particulièrement prisé par les personnes ne voulant pas faire de grande distance en voiture, notamment lors des longs trajets pour les vacances.

Ce service public a sûrement évité des milliers d'accidents de la route depuis sa création. Par ailleurs, l'empreinte carbone de ce mode de déplacement a prouvé son efficacité en termes de rejet de CO2. Donc loin de toute ambition de transport écologique, loin de considération en termes de baisse du nombre d'accidents sur la route, la SNCF vise uniquement « la » grosse opération immobilière en vendant les sites ferroviaires concernés. Mais une fois le service Auto-Train fermé et les terrains vendus, cette activité qu'on pourrait croire d'avenir sera définitivement condamnée et l'ensemble des projets de ferroutage intramuros qu'on pouvait imaginer pour l'avenir, réduit à néant.

Nous avons combattu la loi dite du « Pacte ferroviaire » considérant les conséquences directes et néfastes de ce pacte ferroviaire. Outre le fait qu'elle va entraîner la fermeture à plus ou moins long terme des dessertes fines, également appelées petites lignes, cela va également impliquer la réduction de l'offre en supprimant des dessertes sur certaines lignes « non-rentables ».

À l'instar du fret ferroviaire, la marchandisation du transport ferré, en cassant la péréquation entre lignes rentables et non-rentables à travers l'ouverture à la concurrence, impliquera une hausse des tarifs et une casse sociale. Cette loi, comme nous le pressentions, vient accroître les inégalités territoriales, foule au pied la notion d'égalité d'aménagement du territoire et la notion de service public, en cessant de garantir à tous son accès. Quant à la partie du pacte qui transforme le groupe SNCF en Sociétés Anonymes, maintenant 4 selon les dernières nouvelles, il semble que le gouvernement s'attache à faire en sorte que les différentes structures juridiques soient strictement indépendantes, mais à ce stade, évite soigneusement le fond : stratégie, gouvernance et financement... que nous souhaitons les plus communs possibles, ce qui ne semble pas être le cas de tous les acteurs. Toutes les décisions prises jusqu'à présent ne viennent aucunement pérenniser et développer le transport ferré français et ses vertus écologiques, elles ne visent qu'à livrer les subventions publiques aux grands groupes...

Nous finirons sur les engagements non tenus de la SNCF auprès du ministère et des cheminots, là aussi dans une totale duperie ! Le socle commun de formation pour tous les cheminots, non tenu. Les formations passerelles pour la reconversion vers les métiers qui recrutent, non tenues. Former 100% des agents au digital, non tenu....

Sur ces 3 sujets de fonds concernant l'avenir du transport ferroviaire, la Fédération SUD-Rail, les salarié(e)s du ferroviaire et les usagers, souhaitent connaître vos positions et vos propositions.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD-Rail

MEYER Eric



FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr
FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Union
syndicale
Solidaires